



61 -90

Laurence Petoud – Référente juridique
CAS Droits des patients & santé publique
www.jurismedx.ch – laurence@jurismedx.ch

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



Capsules astucieuses jurismedx – Mode d’emploi

Les **capsules jurismedx** sont de petites fiches A4 conçues comme des **boussoles méthodologiques** : courtes, visuelles, concrètes. Elles ne remplacent ni les cours, ni les ouvrages de doctrine, mais t’offrent des **repères rapides** pour ne pas te perdre dans la masse d’informations, surtout en période de surcharge (examens, dossiers complexes, nouveaux mandats, etc.).

Chaque capsule cible un **geste intellectuel précis** : rédiger un mémo au chef, structurer un commentaire d’arrêt, organiser une note de synthèse, gérer ton temps en examen, etc. L’idée n’est pas de te fournir des modèles tout faits à recopier, mais de t’aider à **poser un cadre** :

Qu’est-ce que je dois absolument faire ?

Quelles étapes suivre, dans quel ordre ?

À quoi ressemble un travail “suffisamment bon” pour ne pas paniquer ?

Comment utiliser ces capsules ?

Tu peux utiliser ces fiches de plusieurs façons, selon ton contexte :

- **En amont d’un travail écrit**
- Avant de rédiger un mémo, un commentaire d’arrêt ou une note de synthèse, choisis la capsule correspondante et :
 - Surligne les étapes clés,
 - Ajoute au crayon tes contraintes perso (délais, consignes de ton prof, attentes de ton chef),
 - Garde la fiche sous les yeux pendant que tu commences à rédiger.
- **Pendant la réalisation d’un cas / d’un devoir**
- La capsule fonctionne alors comme une **check-list** :
 - Coche ou barre chaque étape au fur et à mesure,
 - Vérifie en fin de travail si tu as respecté la structure proposée,
 - Note ce qui t’a posé problème pour y revenir plus tard.
- **Après coup, en mode “débrief”**
- Une fois le travail fini (ou l’examen passé), reprends la capsule :
 - Identifie ce que tu as spontanément appliqué,
 - Repère ce que tu as oublié ou mal géré (temps, plan, priorités),
 - Écris 2–3 **résolutions concrètes** pour la prochaine fois (ex. : “poser mon plan au propre avant de rédiger”, “garder 10 minutes pour la relecture”, etc.).



Capsules = Méthodo + Entraînement

Ces capsules appartiennent à la **boîte à outils méthodologique jurismedx**. Leur vocation première est **méthodologique** : elles t'aident à comprendre *comment* t'y prendre.

Mais tu peux aussi les transformer en **support d'entraînement**, par exemple :

- Appliquer la capsule "commentaire d'arrêt" à un arrêt réel vu en cours ;
- Utiliser la capsule "mémo au chef" pour rédiger une note à partir d'un cas pratique concret ;
- Reprendre la capsule "gestion du temps en examen" et l'adapter à la durée de tes propres épreuves.

N'hésite pas à :

- **Annoter** les capsules,
- **Les adapter** à ton style,
- Les coller dans ton classeur, ton cahier d'exercices ou ton OneNote.

L'objectif n'est pas de suivre les fiches au millimètre, mais de t'offrir un **parachute méthodo** : même en situation de stress, tu as sous la main un **plan simple, rassurant et actionnable**.



Capsules astucieuses — Fournée 3 (61–90)

JurisMedX — A4 imprimable (2 colonnes)

Capsule 61 — Assurances sociales (panorama)

- LAMal (soins nécessaires)
- LAA (accidents)
- AI (réadaptation d'abord)
- AVS/PC
- Complémentaires (contrat)
- Identifier le régime d'abord

Capsule 62 — LAMal : 4 réflexes

- Nécessité
- Économicité
- Preuves (indications/guidelines)
- Facturation conforme
- Procédure de contestation

Capsule 63 — AI : logique

- Réadaptation prioritaire
- Lien santé ↔ incapacité durable
- Degré d'invalidité (méthode)
- Révision si évolution
- Chronologie

Capsule 64 — LAA (expertise) : vigilance

- Mission claire
- Faits synthétisés
- Questions ciblées (naturelle/adequate)
- Contradictions traitées
- Droits de la partie

Capsule 65 — Droit admin hospitalier : décision

- Objet
- Bases légales
- Faits
- Motifs (proportionnalité)
- Dispositif
- Voies de recours

Capsule 66 — Marchés publics santé

- Seuil/procédure
- Critères (prix ≠ seul)
- Traçabilité (grille)
- Recours (délai)
- Archivage

Capsule 67 — Sanction disciplinaire interne

- Base (règlement)
- Faits établis (audition)
- Proportionnalité (gradualité)
- Droits d'être entendu
- Notification écrite + recours

Capsule 68 — Pénal médical avancé : négligence

- Devoirs de prudence
- Prévisibilité & évitable
- Causalité prouvée
- Documentation détaillée
- Comportement alternatif licite

Capsule 69 — Pénal : secret & dénonciation

- 321 CP (principe)
- Bases de levée (loi/autorité/consentement)
- Minimum nécessaire
- Trace (références/motif)



Capsule 70 — E-santé : consentement granulaire

- Par document/catégorie
- Retrait simple
- Journal d'accès visible
- Rôles/profils stricts
- Gouvernance affichée

Capsule 71 — Algorithmes/IA en clinique

- Base (outil approuvé ?)
- Transparence au patient
- Supervision humaine
- Traçabilité (version, seuils)
- Biais surveillés

Capsule 72 — Télémédecine avancée : frontières

- Actes appropriés à distance ?
- Escalade vers présentiel
- Identité/localisation vérifiées
- Sécurité du canal
- Note clinique standardisée

Capsule 73 — Cybersécurité clinique : 5 gestes

- MFA
- Moindre privilège
- Chiffrement
- Journalisation + alertes
- Plan d'incident (exercices)

Capsule 74 — Disciplinaire externe (ordres)

- Compétence/réglementation pro
- Plainte structurée
- Défense (proportionnalité/remédiation)
- Preuves (dossier patient)
- Effets possibles

Capsule 75 — Médiation médico-juridique : script

- Ouverture (cadre)
- Faits communs
- Options + critères
- Accord SMART
- Clôture (suivi)

Capsule 76 — EMS : admissions & contrats

- Capacité/représentation
- Prestations incluses/exclues
- Financement
- Droits (visites/liberté/plaintes)
- Résiliation

Capsule 77 — EMS : restrictions de liberté

- Base légale explicite
- Proportionnalité
- Durée limitée + réévaluation
- Information/recours
- Traçabilité

Capsule 78 — Hiérarchie des normes : cas durs

- Ordonnance vs loi → loi prime (sauf délégation)
- Droit international (applicabilité)
- Spécialité
- Écrire la résolution

Capsule 79 — Responsabilité hospitalière (public/privé)

- Régime (public : droit public / privé : civil)
- For/procédure distincts
- Assurances (LAA, RC)
- Prescription (délais)
- Qualifier d'abord



Capsule 80 — Habilitations & délégations (soins)

- Compétence nominale
- Délégation (conditions/supervision)
- Traçabilité (qui a fait)
- Limites (actes réservés)

Capsule 81 — Conflits d'intérêts

- Déclaration préalable
- Mesures d'atténuation
- Information patient/participants
- Comité si requis
- Trace

Capsule 82 — Documentation photo/vidéo pédagogique

- Consentement spécifique
- Dé-identification réelle
- Accès restreint
- Retrait possible
- Registre des supports

Capsule 83 — Réclamations patients : pipeline

- Accusé
- Analyse
- Réponse motivée
- Proposition/médiation
- Clôture + leçons

Capsule 84 — Partenariats externes (datas)

- Contrat (responsable/sous-traitant)
- Clauses sécurité/sous-traitance
- Transferts hors CH/UE
- Droits des personnes
- Audit possible

Capsule 85 — Garde des preuves numériques

- Hash/empreinte
- Chaîne de possession
- Horodatage
- Copies en coffre
- Procédure écrite

Capsule 86 — Réunion éthique (soin) : check

- Question claire
- Faits pertinents
- Valeurs en tension
- Options & conséquences
- Décision + suivi

Capsule 87 — Placements (psy) : voies de droit

- Information immédiate
- Délais de recours
- Assistance (personne de confiance)
- Réexamen périodique
- Note standardisée

Capsule 88 — Contrats médecins conventionnés

- Champ (actes/lieux)
- Qualité (indicateurs/audits)
- Tarifs/facturation
- Responsabilité & assurance
- Sortie (préavis/motifs graves)

Capsule 89 — Violence domestique : partage

- Base légale/consentement
- Risque immédiat ?
- Canal sécurisé vers autorité
- Minimum nécessaire
- Trace + suivi sécurité



Capsule 90 — Formation interne obligatoire : traçabilité

- Registre participants
- Objectifs/contenus
- Évaluations + feedback
- Relances automatiques
- Rapport annuel